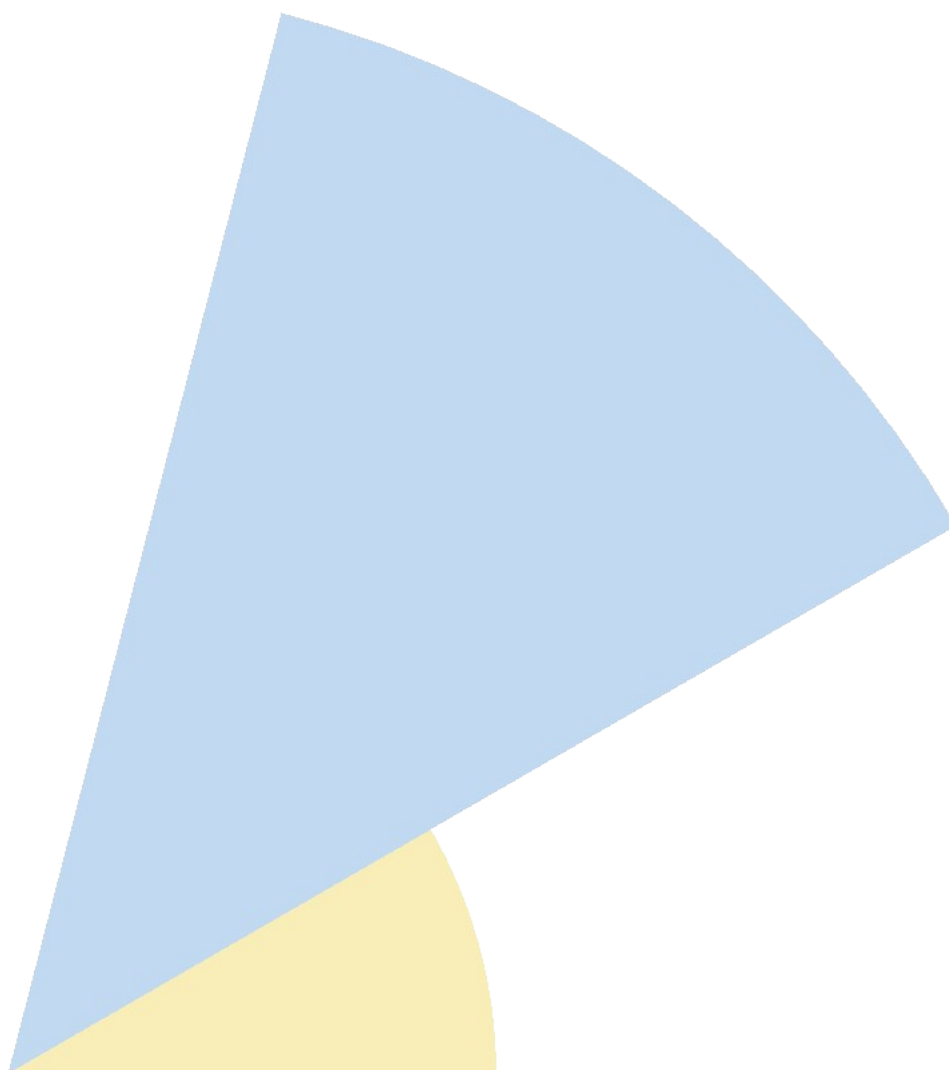
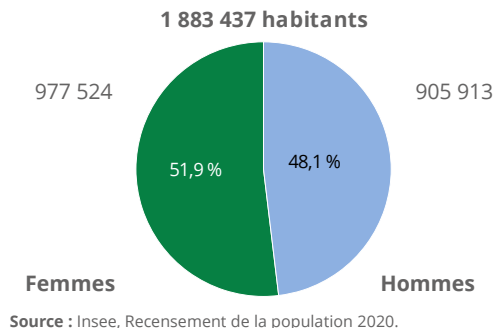


Rhône



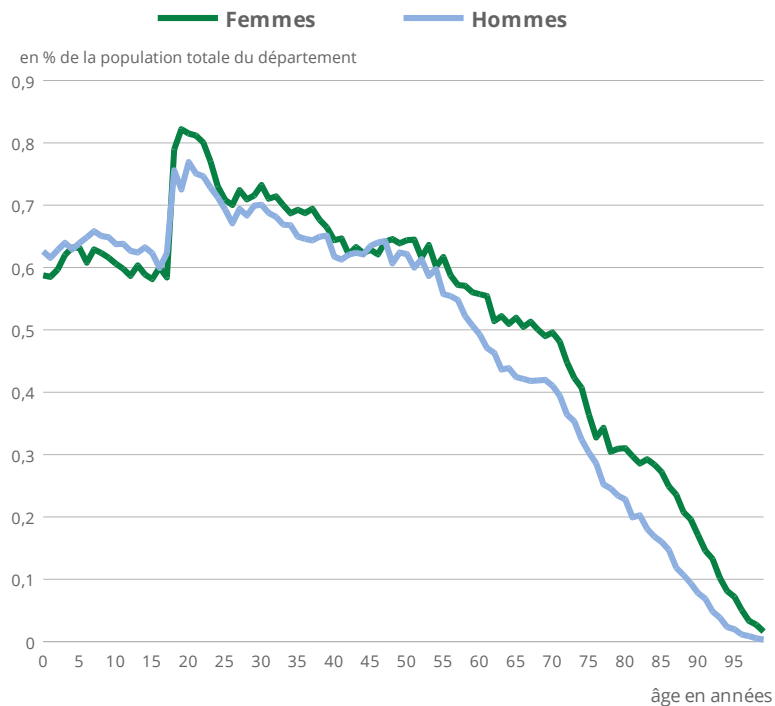
Caractéristiques démographiques

Population par sexe en 2020



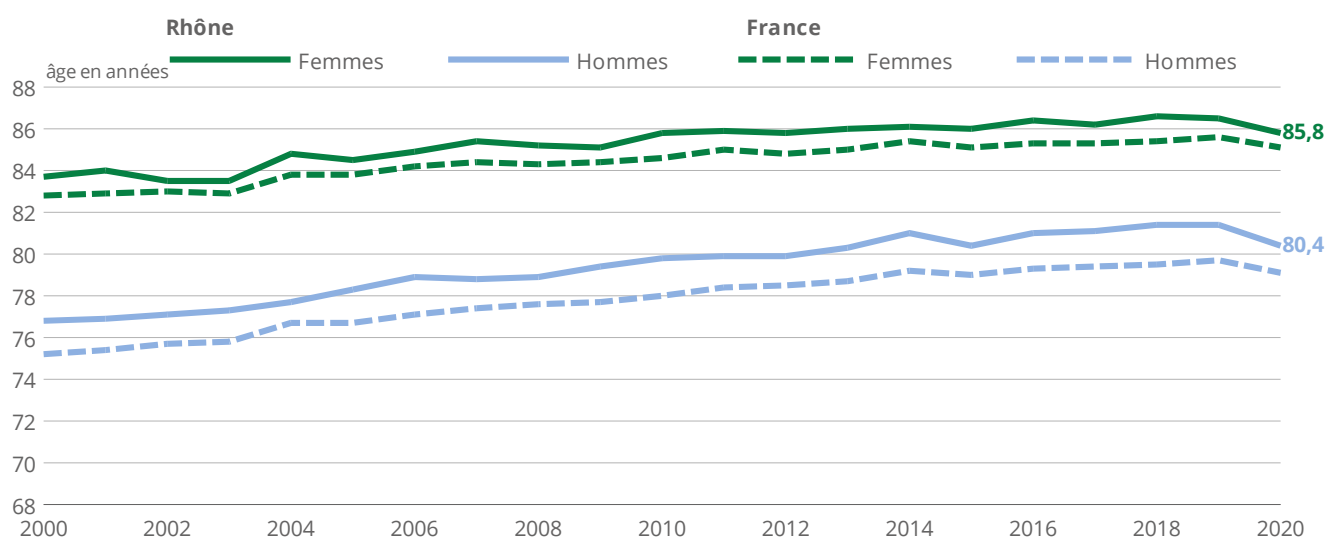
Parmi les 1 883 437 habitants du département, 48,1 % sont des hommes et 51,9 % sont des femmes. Ces dernières représentent 49,9 % des moins de 30 ans (49,0 % dans la région). L'espérance de vie des femmes à la naissance est plus élevée que celle des hommes, 85,8 ans contre 80,4 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans la population âgée : dans le département, 61,3 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



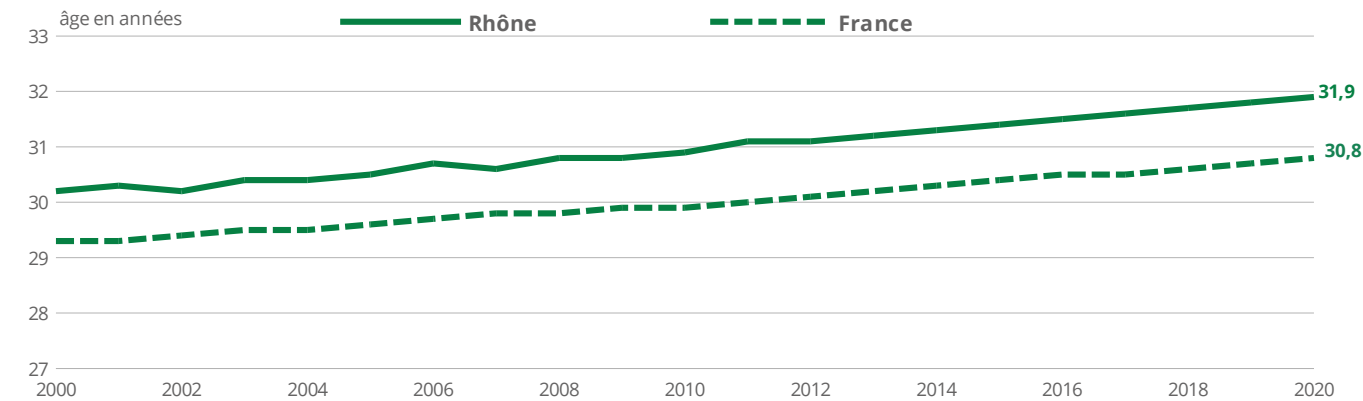
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

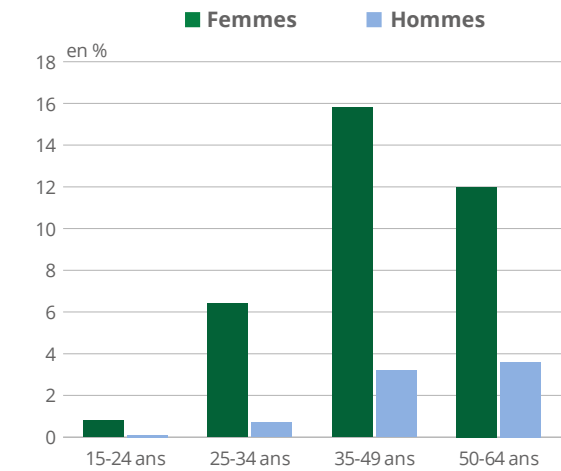
	Rhône	France
Ensemble	181	182
15 à 24 ans	13	23
25 à 34 ans	114	114
35 à 49 ans	54	45

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le département, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 30,2 ans en 2000 à 31,9 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau régional (respectivement 29,6 ans et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 181 enfants pour 100 femmes contre 179 en Auvergne-Rhône-Alpes. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

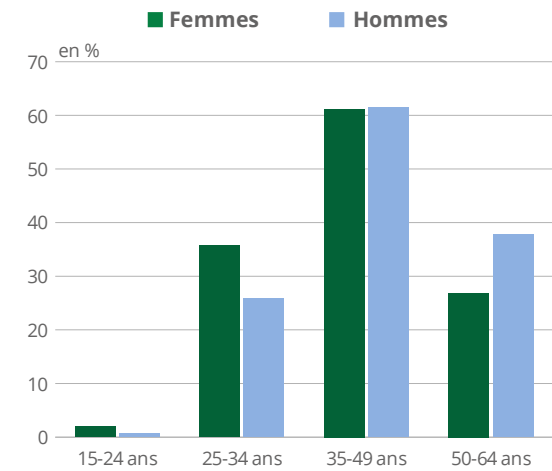
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 6,4 % des femmes de 25 à 34 ans et 15,8 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 0,7 % et 3,2 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfants que les hommes (respectivement 35,7 % contre 25,8 %).

Part des personnes à la tête d'une famille monoparentale dans la population par tranche d'âge en 2020



Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Part des personnes en couple avec enfants dans la population par tranche d'âge en 2020



Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Enseignement – Éducation

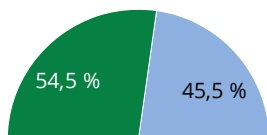
Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

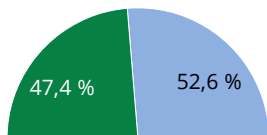
Lycée général

11 435 élèves



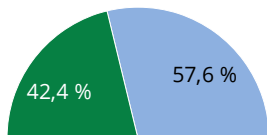
Lycée technologique

4 533 élèves

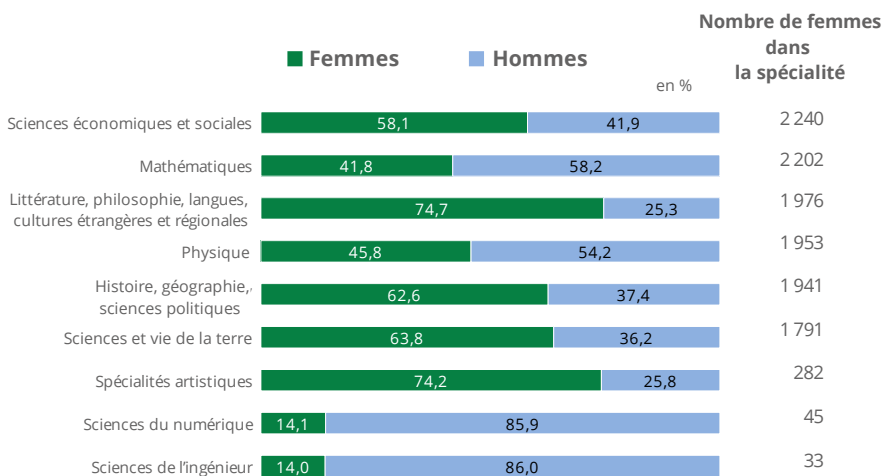


Lycée professionnel

4 073 élèves

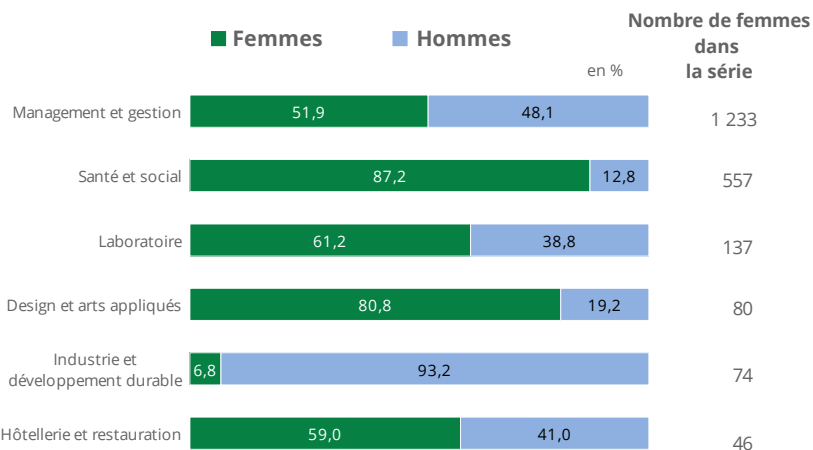


Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

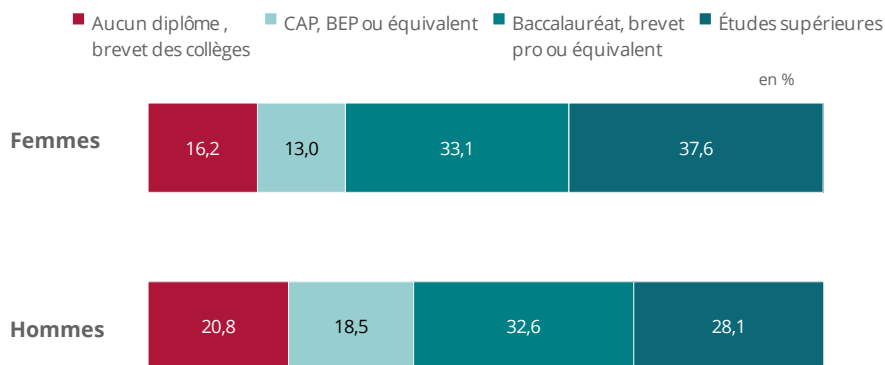
en %		
Les plus féminisées	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	98,8	1,2
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	92,1	7,9
Habillement	91,2	8,8
Spéc. plurivalentes des services	69,1	30,9
Santé	64,7	35,3

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat. Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

en %		
Les moins féminisées	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,3	99,7
Structures métalliques	0,7	99,3
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	1,0	99,0
Électricité, électronique	1,9	98,1
Moteurs et mécanique auto	3,5	96,5

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat. Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

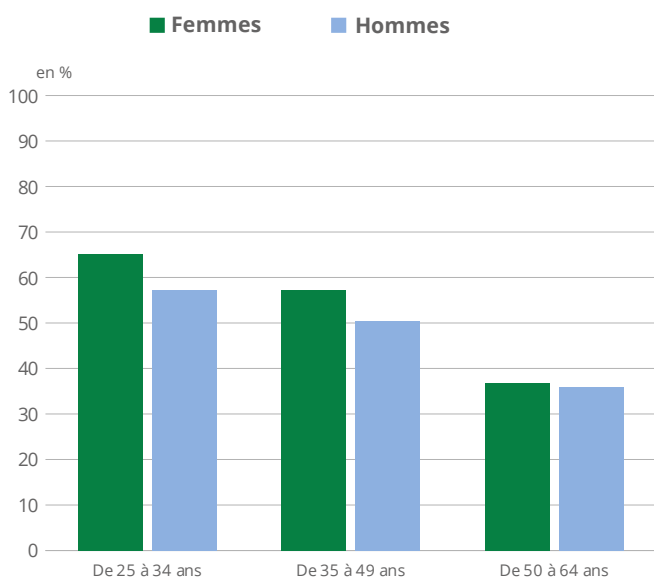


Champ : Population des 15-24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 37,6 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 28,1 % des hommes (respectivement 31,3 % et 22,9 % au niveau régional). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (20,8 %) dépasse celle des femmes (16,2 %).

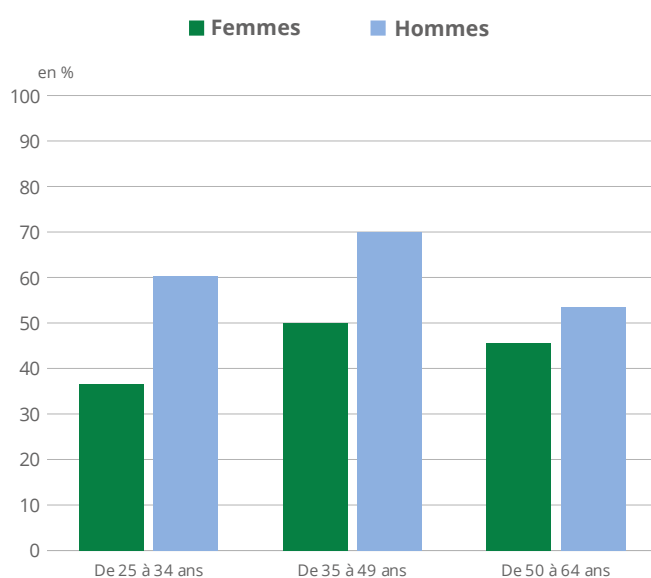
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 60,4 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au Recensement de la population contre 36,6 % des femmes du même âge (respectivement 64,2 % et 40,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, Recensement de la population 2020.

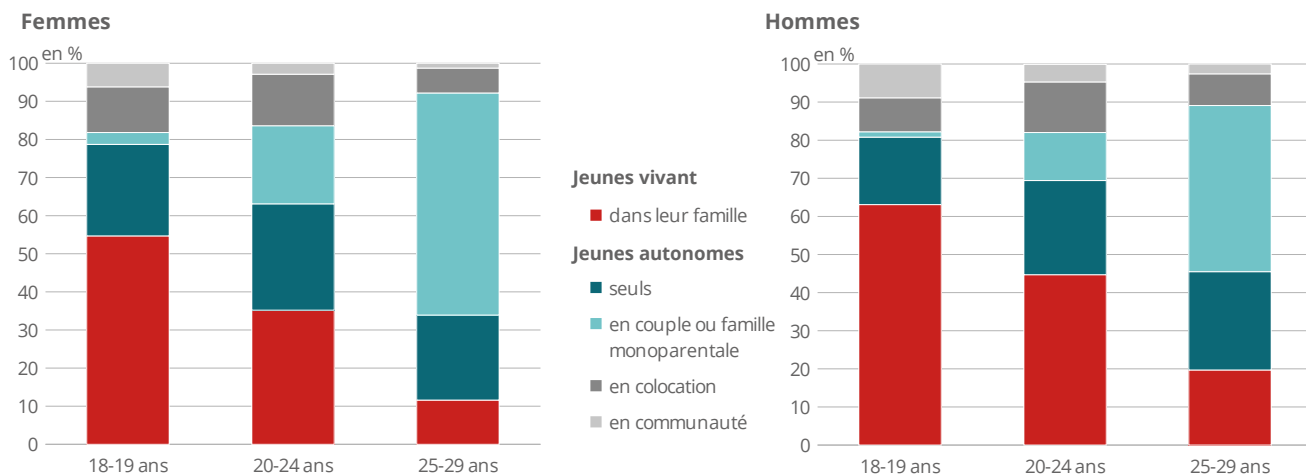
Taux d'emploi des pas ou peu diplômés par âge en 2020



Source : Insee, Recensement de la population 2020.

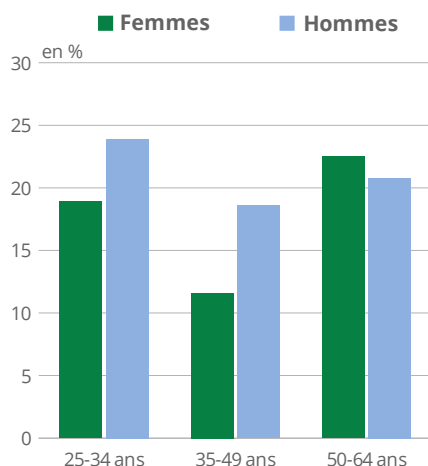
Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020



Source : Insee, Recensement de la population 2020.

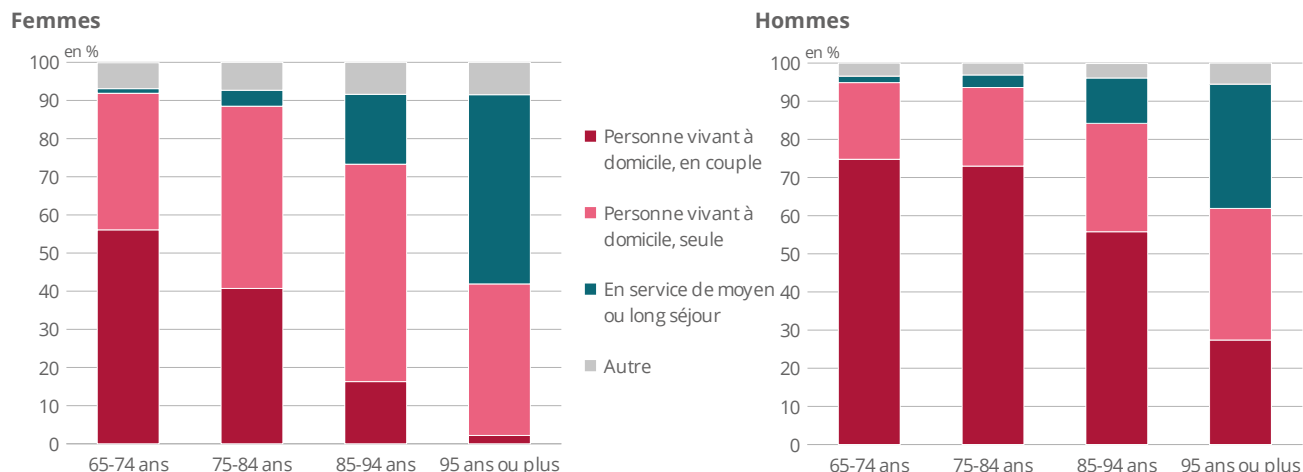
Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020



Source : Insee, Recensement de la population 2020.

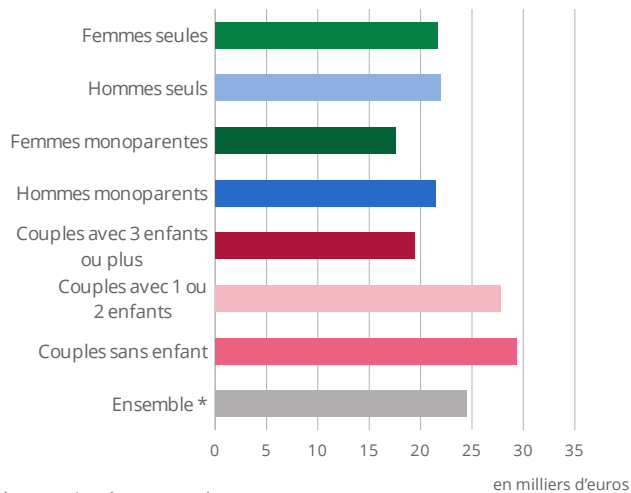
Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 35,2 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 44,7 % des hommes du même âge (respectivement 38,8 % et 50,2 % dans la région). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 58,3 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple (64,2 % en Auvergne-Rhône-Alpes), alors que seuls 43,6 % des hommes sont dans ce cas (46,3 %). La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 35,8 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 57,0 % de 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



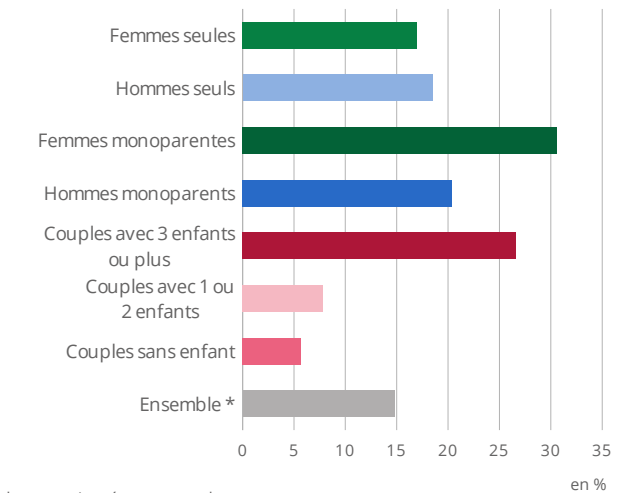
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

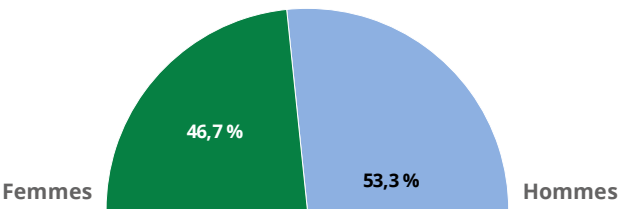
Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 14,8 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 30,6 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 13,3 % et 30,0 % pour la région. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 17 570 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 24 480 euros pour l'ensemble de la population du département (17 520 et 23 800 euros en Auvergne-Rhône-Alpes).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	287 300	31,6
dont Football	50 884	9,7
Tennis	33 703	27,8
Basketball	17 722	31,8
Natation	14 964	51,4
Équitation	14 075	86,7

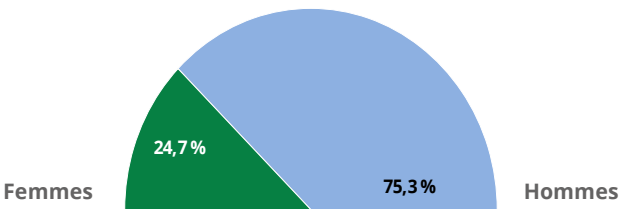
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multisports.
Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, Répertoire national des élus (RNE), décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, Répertoire national des élus (RNE), décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

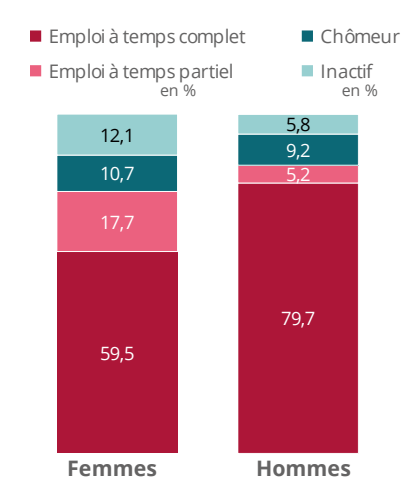
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	71,7	77,9
de 15 à 24 ans	36,5	41,7
de 25 à 49 ans	87,9	94,2
de 50 à 64 ans	69,8	76,3

Source : Insee, Recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	63,0	69,3
de 15 à 24 ans	28,6	32,5
de 25 à 49 ans	77,2	84,9
de 50 à 64 ans	64,0	69,7

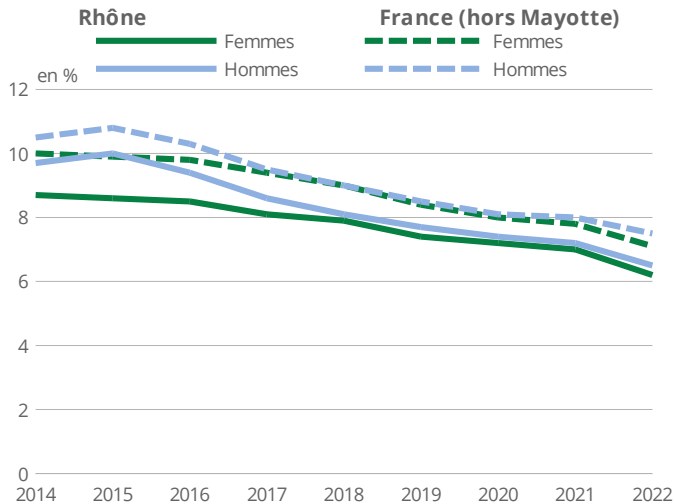
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



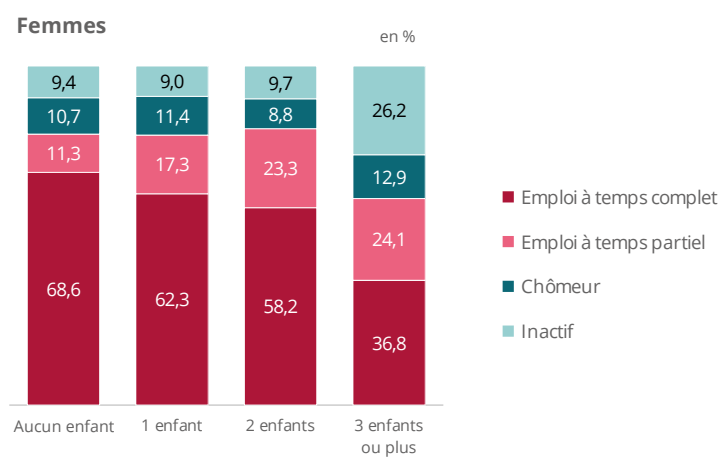
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle

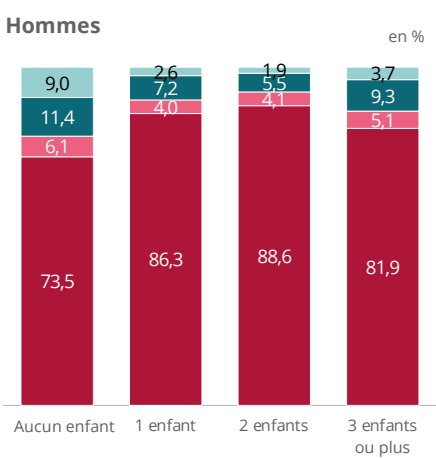


Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



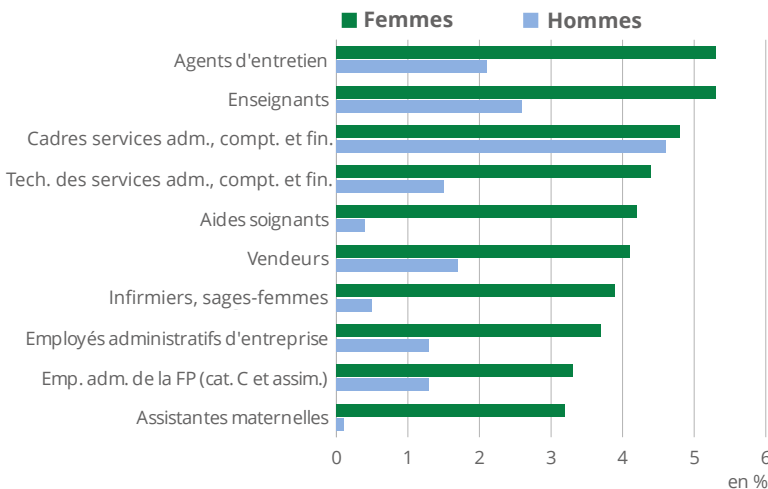
Champ : Population de 25 à 49 ans.
Source : Insee, Recensement de la population 2020.



Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (5,3 % des femmes en emploi), « Enseignants » (5,3 %) et « Cadres des services administratifs, comptables et financiers » (4,8 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Cadres des services administratifs, comptables et financiers » (4,6 %), « Conducteurs de véhicules » (4,6 %) ou « Ingénieurs de l'informatique » (3,8 %).

Répartition par famille professionnelle en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



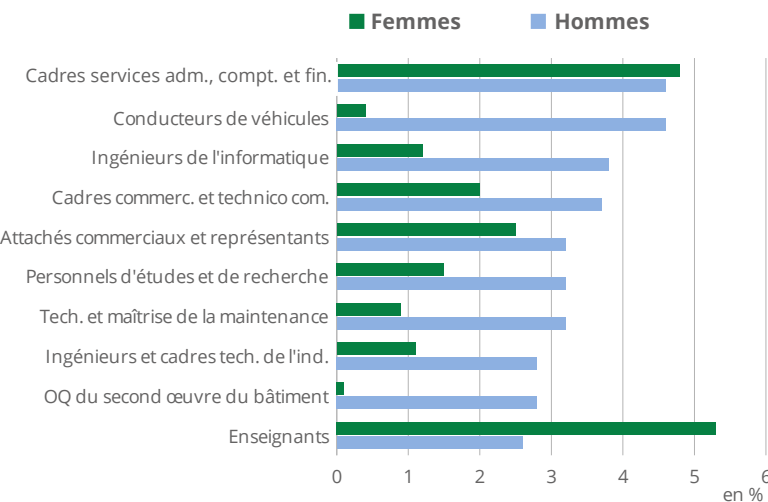
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistants maternelles	97,8	2,2
Aides à domicile et aides ménagères	93,3	6,7
Aides soignants	91,0	9,0
Secrétaires	87,7	12,3
Infirmiers, sages-femmes	87,2	12,8

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

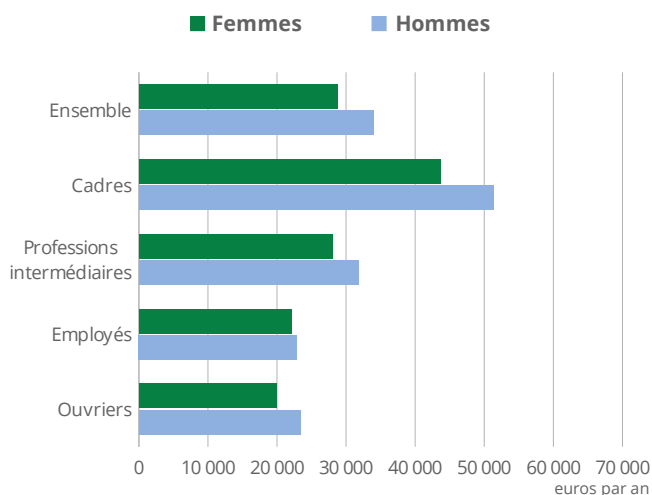
Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du second œuvre du bâtiment	3,1	96,9
Conducteurs de véhicules	7,0	93,0
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	14,2	85,8
OQ de la manutention	14,3	85,7
Dirigeants d'entreprises	16,3	83,7

Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.
Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi du département.
Source : Insee, Recensement de la population 2020.

Salaires

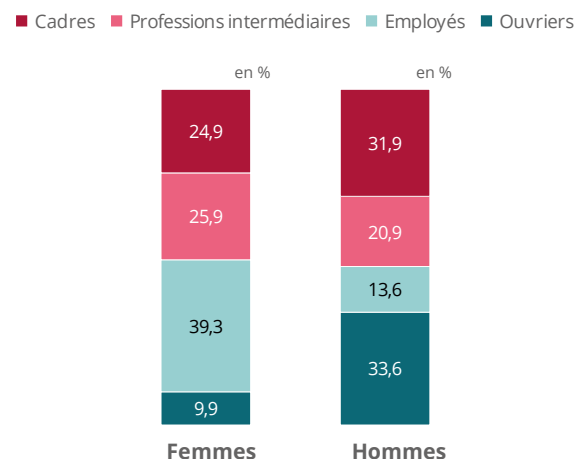
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, Base tous salariés 2021, au lieu de travail.

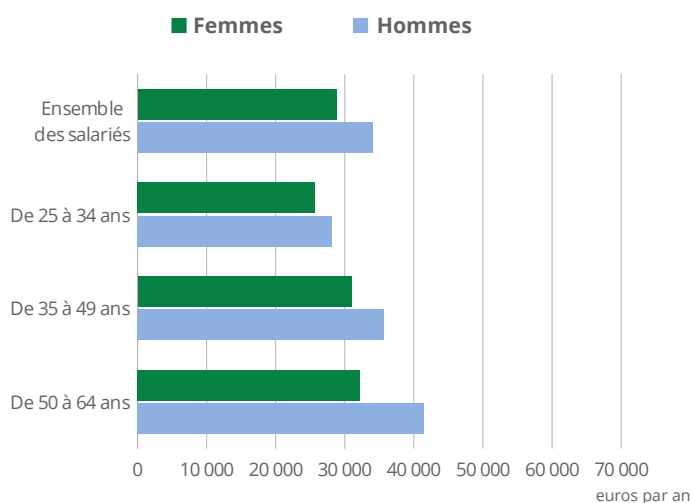
Catégories socioprofessionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, Base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, Base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 28 808 euros en 2021 contre 34 018 euros chez les hommes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (24,9 % contre 31,9 % pour les hommes) et lorsqu'elles le sont, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (43 619 euros contre 51 389 euros). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2 468 euros contre 9 268 euros entre 50 et 64 ans.